

Sur Le Vif

L'actualité trimestrielle du Groupe PEACE

Juillet 2014

numéro

51

Edito



Voici venues les vacances tant attendues et même tant méritées diront certains. Toujours est-il qu'il ne fait aucun doute que quelques jours de repos seul ou en famille, à la maison ou à l'extérieur, sont bénéfiques à la santé mais aussi au moral.

Ajoutons à cela peut-être une belle coupe du monde de la part de nos Bleus, plutôt bien partis pour l'instant, et qui nous feraient furieusement plaisir à nous rejouer la coupe 1998, et voilà de quoi passer un bel été.

A la rentrée, l'allègement de l'impôt sur le revenu pour 3,5 millions de contribuables pourrait, espérons-le, permettre une petite reprise de la consommation (surtout de viandes).

Enfin, la très probable mise en place de nouveaux clients sur la fin de l'année nous permettrait de finir 2014 en beauté et d'ajouter un peu d'optimisme à notre quotidien qui parfois, et surtout en ce moment économiquement difficile, en manque cruellement.

Bonnes vacances à tous.

Lionel LAURENT
Dirigeant Groupe



Comité de rédaction :
Anne-Flora AZAIS-JARDEL
Julie GONZALEZ - Cyril GRAFF
Alexandra LALOMIA - Alexandre NICOLAS
Marc PETRY - Arnaud SEEMANN
Julianne WUNDERLICH

Conception graphique :
Christophe PERINO - Cyril GRAFF
Julie GONZALEZ

Impression :
Prim Service - Metz (57)
SLV est imprimé en 500 exemplaires

Dans ce numéro...

Actu filière

Métier Groupe

Santé & Sécurité

Actu sociétés

Parc auto

Site de Production

Espace détente

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

Actu Filière viande

Pour les mâles qui ont les crocs !

Sorti dans les kiosques français fin mars, BEEF ! a fait couler beaucoup d'encre. La rédaction affiche clairement la couleur : il s'adresse aux «hommes qui ont du goût !». Car du goût, il en est bel et bien question dans ce nouveau magazine.

Alors qu'avec les beaux jours les kiosques s'emplissent de supports dédiés aux recettes minceurs et diététiques, Beef ! s'adresse «aux mâles qui veulent renouer avec le vrai goût des choses».

Ainsi, outre la «joie primaire de manger avec les doigts», on parle ici de produits d'exception, de recettes, de vins haut-de-gamme, de liqueurs élevées en fûts de chêne, d'objets de prestige comme le véritable couteau Laguiole, et de tout ce qui pourra contribuer à «redonner à la viande rouge, aux féculents et aux matières grasses toute la place qu'ils méritent».



Selon Alexandre Zalewski, rédacteur en chef, Beef ! se veut avant tout être un état d'esprit. C'est accorder au barbecue une place centrale dans l'art de vivre, savoir reconnaître la beauté (photographique) d'une tête de cochon, d'une langue de boeuf ou d'une cervelle d'agneau. (...) Beef ! va réveiller les appétits de choses vraies, qui donnent envie de mordre la vie... à pleines dents.

Le mot de la rédaction' : Passons la polémique sur le côté sexiste, volontaire ou non, de Beef !, et laissons à ce support le mérite de redonner à la gastronomie carnée ses lettres de noblesse.

Premier événement national de toute la filière viande !



Du 25 au 31 Octobre 2014, une semaine d'événements locaux et régionaux pour faire la fête de la viande en toute convivialité.

Conçues et proposées par INTERBEV, ses organisations nationales et ses comités régionaux, les Rencontres MADE in VIANDE auront lieu dans toute la France. Cet événement sera l'occasion, pour les hommes et les femmes de la filière élevage et viande, d'ouvrir leurs portes au grand public. L'interprofession appelle tous les acteurs de la filière à se mobiliser pour que cette première édition rencontre un vif succès.

Votre rôle est essentiel, vous êtes le coeur de l'événement. C'est vous qui communiquez votre passion, votre métier, votre savoir-faire, votre expérience...

Vous êtes celles et ceux qui travaillez au quotidien pour produire une viande de qualité et nourrir la population française pour son plus grand plaisir !

Une mission dont vous êtes fiers et à raison. A vous de faire valoir et de partager votre passion, votre métier, vos savoir-faire !

Le mot de la rédaction' : Une belle initiative qui, nous l'espérons, rencontrera le succès qu'elle mérite !



Voyage des 10 ans



Cette année, 22 salariés ont profité du voyage des 10 ans qui a eu lieu du 3 au 10 mai en Grèce.

Pour cette édition, c'est l'île de Kos qui a été choisie. Appartenant à l'archipel du Dodécanèse (mer Égée), elle offre verdure, région montagneuse et bien sûr mer turquoise. C'est donc sur cette île chargée d'histoire que les participants ont passé un séjour très agréable entre soleil, piscine, mer, excursions et bonne humeur naturellement !

Quels métiers dans le Groupe ?



RTE - Responsable Technique

Ses principales missions :



Il organise les différentes prestations de services chez nos clients en validant les plannings de production réalisés par les Responsables de Sites de Production (RSP), en les arbitrant et en mettant tout en œuvre pour que les prestations soient garanties chez nos clients tant en termes de volume, que de qualité, d'hygiène et de sécurité.



Il assure le suivi des sites de production et doit être en mesure de proposer une réorganisation ou une amélioration des sites désignés par la Direction. Il assure, conjointement avec le RSP, la mise en place des mesures préconisées en gardant comme fil conducteur une recherche constante d'optimisation des nouvelles équipes, de la productivité et des marges tout en respectant scrupuleusement le cahier des charges établi par le client.



Il s'assure que chaque RSP remplit correctement la mission qui lui est confiée dans le respect des valeurs du Groupe. Il veille à ce que les procédures internes et les cahiers des charges des clients soient parfaitement respectés.



Il a la charge de la mise en place des nouveaux sites de production afin d'assurer : l'organisation du travail, l'organisation des équipes, l'optimisation des marges mais aussi des coûts liés à l'organisation de la prestation (logistique : covoiturage, hébergement, matériels de travail, visites médicales...), la validation objective de la tarification mise en place initialement et la mise en place du futur Responsable du Site de Production. Il peut pallier éventuellement à l'absence d'un Responsable du Site de Production (congés, maladie...).



Il a un rôle de support important dans les démarches commerciales auprès des clients actuels ou de nouveaux clients. Il accompagne la Direction de ses conseils techniques et valide le positionnement tarifaire de la prestation envisagée.



Il veille à la bonne application des différentes politiques du Groupe, notamment en terme de législation sociale, droit du travail et en terme de Sécurité et Santé au Travail. Il doit prévenir tout dysfonctionnement ou manquement grave à la politique Sécurité et faire cesser immédiatement toute situation à risque pouvant mettre en danger nos collaborateurs ou toute autre tierce personne en contact avec notre personnel.



Bruno DEBISE

Bruno DEBISE est entré dans le Groupe P.E.A.C.E., au sein de la société INTERMEAT Services Luxembourg, en janvier 2004.

Il est directement placé sous l'autorité du Directeur de l'Entreprise, M. Cyril GRAFF (Administrateur Délégué) et plus largement du Dirigeant du Groupe P.E.A.C.E., M. Lionel LAURENT.

Il a une relation hiérarchique fonctionnelle avec l'ensemble des Responsables de Sites de Production (RSP) et des services administratifs de la société INTERMEAT Services.

Sécurité & Santé au Travail

Sous-traitance: risques et prévention



On parle de sous-traitance quand, dans le cadre d'un contrat commercial, une entreprise donneuse d'ordre (par exemple un de nos clients : BENS, DERWA, VIANGRO, MADRANGE, GESLER...), appelée fréquemment entreprise utilisatrice, confie une ou plusieurs opérations à une entreprise extérieure ou sous-traitante (TRADEVIA ou INTERMEAT Services).

Sous-traiter certains travaux sensibles à une société spécialisée peut certes contribuer à améliorer la sécurité dans l'entreprise utilisatrice, mais quand elle ne s'accompagne pas de mesures de prévention spécifiques, la sous-traitance est un facteur aggravant pour la santé et la sécurité des salariés extérieurs et, dans une moindre mesure, pour le personnel de l'entreprise utilisatrice.

Sous-traitance, santé et sécurité

Bien qu'il n'existe pas de données globales, plusieurs études indiquent que les salariés sous-traitants sont davantage exposés aux risques d'accidents et de maladies professionnelles que les autres salariés. De fait, les entreprises sous-traitantes évoluent dans un environnement très concurrentiel où les contraintes économiques et temporelles sont importantes.

Situations d'accidents

L'analyse de plusieurs récits d'accidents permet d'élaborer une typologie des accidents survenant du fait de la sous-traitance. On relève notamment :



Des accidents dont les facteurs sont liés à l'organisation de l'intervention elle-même (environnement dangereux, équipements dangereux ou inadéquat, absence ou insuffisance des moyens de protection, réalisation d'une tâche inhabituelle ou d'une tâche non prévue sans disposer des informations nécessaires...),



Des accidents liés à l'interférence entre les activités successives ou simultanées des personnels des entreprises utilisatrices ou extérieures (conséquences d'une activité antérieure d'exploitation, de construction ou de maintenance, croisement des flux et co-activité entre différents sous-traitants...).

Coordonner les actions de prévention

C'est dès la commande ou la signature du contrat que la prévention des risques liés à une intervention réalisée en sous-traitance doit être prise en compte. La tâche à effectuer doit être précisément décrite, ainsi que les risques associés, afin que les prestataires les intègrent à leur réponse. La capacité de l'entreprise extérieure à proposer des méthodes de travail en sécurité doit, par ailleurs, être un critère de choix de l'appel d'offres.



Une fois l'entreprise extérieure sélectionnée, la prévention des opérations de sous-traitance impose une concertation entre les chefs de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure, ainsi qu'un suivi spécifique. Il s'agira d'anticiper les risques liés aux tâches à accomplir et les risques liés à la co-activité, de mettre en place des mesures de prévention adaptées et enfin, de s'assurer de leur mise en œuvre.

C'est tout l'objet d'un document bien spécifique : le Plan de Prévention.

RSP  intermeat luxembourg



C'est le 21 mai 2014 que s'est tenue, pour la deuxième fois à Namur, une réunion d'information et de sensibilisation des Responsables de Sites INTERMEAT Services.

À cette occasion, plusieurs thèmes en rapport avec les missions du Responsable de Site ont été développés (responsabilité pénale du Responsable, calendrier de transmission des documents, habilitations machinistes, etc.).

Ces réunions sont autant d'occasions pour les Responsables de Sites d'échanger avec la Direction et le Service Qualité Hygiène et Sécurité et de partager leurs expériences.

Sécurité & Santé au Travail

Commentaires T2 - 2014 (au 30 juin 2014)

Le mot de la Direction Sécurité 



6, c'est ce qu'affiche, au 30 juin 2014, notre compteur accident du travail Groupe ! C'est un bon résultat au regard de notre activité, résultats que nous envient, sans nul doute, les autres acteurs de nos filières. L'année 2014 sera stratégique tant en terme de développement et de croissance pour la société TRADEVIA qu'en terme de prévention des risques professionnels sur

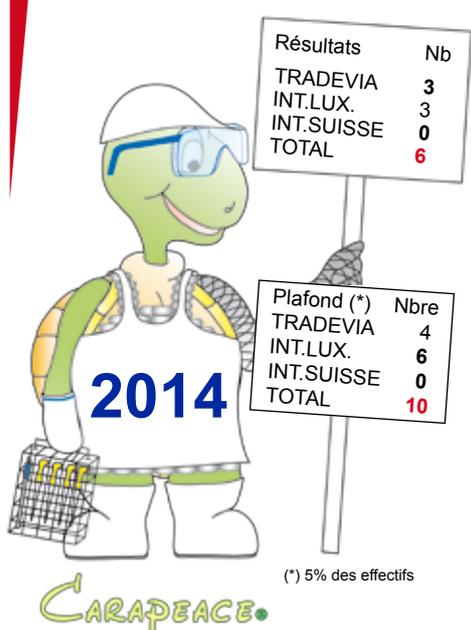
les nouveaux sites de production.

Comme nous vous l'annoncions, nous allons intégrer plus d'une cinquantaine de nouveaux collaborateurs, arrivant de divers horizons, bien souvent de sociétés de plus petites tailles où la mise en place et l'application rigoureuse d'une politique Sécurité et Santé au Travail ne sont pas forcément très représentés et assimilés dans les esprits. Nous le savons, nous devons redoubler de vigilance quant à l'intégration de nouveaux collaborateurs en les équipant des meilleurs EPI, en les sensibilisant avec l'ensemble de nos supports

Qualité, Hygiène, Sécurité et Santé au Travail, en les formant très rapidement dans les domaines précités et en accentuant la présence du Service Sécurité sur les sites de production. Nous pouvons faire confiance à l'ensemble de nos RSP actuels pour maintenir le niveau de prévention, qui est le leur, sur leur site respectif. Nous espérons pouvoir tirer en fin d'année un bilan positif de cette forte croissance sur le Groupe et souhaitons vivement continuer à maîtriser nos risques et nos résultats en terme de sécurité au travail.

Le Service QHSST Groupe vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous recommande d'être prudent sur la route : pensez à votre famille, levez le pied, respectez les distances de sécurité afin de bien profiter de vos congés.

Vous pouvez joindre à tout moment le Service Sécurité par mail : securite@groupe-peace.com



Les résultats sont satisfaisants pour ce premier semestre, d'autant plus que la gravité des accidents déclarés demeure faible. Mais restons vigilants, et veillons sans cesse à la bonne application de notre politique Sécurité, car c'est à cette seule condition que les risques de nos métiers seront véritablement et durablement réduits.

Nous devons également être très attentifs lors de l'ouverture de nouveaux sites de production, car nous savons que c'est à ces moments là que nous pouvons rencontrer une recrudescence d'accidents de travail.

sans cesse pour améliorer cet aspect de notre politique Sécurité. Nous travaillons notamment sur l'établissement de fiches de poste détaillées et spécifiques aux différents sites de production.

Nous devons également rester vigilants quant à certaines gestuelles (viande attrapée avec le couteau par exemple), qui peuvent occasionner des accidents aux lésions importantes.



Nous n'avons pas enregistré d'accident sur la société INTERMEAT Services SUISSE et remercions nos collaborateurs pour leur vigilance et leur investissement.



Nous n'avons pas déclaré d'accident supplémentaire sur la société INTERMEAT, ce qui porte le total à 3 accidents déclarés depuis le 1er janvier 2014. Nous vous rappelons encore une fois l'importance des formations et habilitations lorsqu'un collaborateur intervient sur une machine. Si vous avez un doute (quelle machine est concernée...), une question (quel type d'habilitation...), n'hésitez pas à nous contacter.

Le Service Sécurité est particulièrement vigilant sur ce point, et nous travaillons

Commentaires par société



Nous avons déclaré 1 accident de travail pour le 2ème trimestre sur la société TRADEVIA. Cet accident est une coupure au niveau du poignet droit, ce qui porte le total des accidents TRADEVIA à 3 unités au moment où nous sommes à la moitié de l'année 2014.

Des questions, des sujets à aborder...

Cyril GRAFF: 06 87 75 56 56
Marc PETRY: 06 80 46 96 06
securite@groupe-peace.com

Nous sommes à votre écoute. Merci de votre participation.



TRADEVIA

Nouvelles acquisitions Nouvelles compétences



TRADEVIA intègre de nouvelles compétences notamment dans le **jambon sec**, ce qui ouvre des perspectives de développement grâce à de nouveaux clients, leaders sur leur marché.

TRADEVIA augmente également son effectif de 50 personnes réparties sur une quinzaine de nouveaux sites de renom. Les nouveaux salariés sont des employés qualifiés dans la technique de désossage/parage de produits secs, permettant ainsi d'accroître l'image de marque et de qualité de notre société sur les régions Sud-Ouest et Sud-Est.



Les Délégués du personnel TRADEVIA vous rappellent que vous pouvez leur transmettre vos questions afin qu'elles soient traitées lors de la réunion mensuelle avec la Direction : snova@groupe-peace.com



LE CQP

Certificat de Qualification Professionnelle



Le CQP ou Certificat de Qualification Professionnelle est une certification spécifique créée et délivrée dans une branche professionnelle. La qualification est reconnue par la branche concernée. Elle permet de reconnaître des savoir-faire propres à un métier.

Pourquoi mettre en place le CQP chez TRADEVIA ?

TRADEVIA souhaite reconnaître le travail fourni quotidiennement sur les sites de production en accompagnant des volontaires sur des certifications reconnues. Ceci va également promouvoir notre image de qualité dans le travail vis-à-vis de nos clients.

Comment se caractérise-t-il ?

Il y a 3 grandes étapes pour valider cette certification :

-  Evaluation des activités par un tuteur (choisi par l'entreprise). Il estime le niveau de maîtrise des activités que recouvre l'emploi (=savoir-faire professionnel), sur base d'une grille d'évaluation définie.
-  Evaluation des connaissances par les formateurs. Ils apprécient le niveau de connaissance sur les différents domaines liés à l'emploi occupé (=connaissances théoriques), à l'aide d'un questionnaire.
-  Synthèse de l'évaluation par un jury composé de professionnels de la formation et de la branche. Il questionne sur certains aspects de l'activité pour se faire une idée et prend en compte l'ensemble des évaluations précédentes pour décider de l'attribution ou non du CQP.



Un premier groupe de 5 Responsables de Site de Production (Gabriel CRESSENT, Mickael IBERT, Luc RASTOLL, Gilles RICHARD et Olivier VANELSLAND) suivra cette formation de 2 à 3 jours durant 9 mois avec l'organisme ALQUAL afin de valider un CQP Responsable d'Equipe.

Dans cette démarche, Serge AUBRY a été sorti de sa retraite pour apporter son expérience et ses compétences en tant que tuteur. Nous le remercions pour sa disponibilité.



Pour toute question, contactez les services administratifs TRADEVIA : anicolas@groupe-peace.com ou 03 87 64 67 14.

INTERMEAT

Ça bouge au service RH !

Suite au départ de Christelle BEURTON, collaboratrice au sein d'INTERMEAT Services, voici un point sur la nouvelle répartition des tâches au sein du service RH :

Déborah MARQUES est désormais en charge de la mise à jour des Valises de sites et des commandes de matériel.



Laetitia HAUTER s'occupe des visites médicales, des présences/factures/décomptes, des actions sociales, des congés payés, des inventaires matériels ainsi que de la saisie des BL.

Salariés belges : vos droits aux «Petits Chômages»

A l'occasion d'événements familiaux, les travailleurs Belges ont droit à des congés exceptionnels avec maintien de leur rémunération de base, pour une durée fixée comme suit :



Motifs de l'absence	Durée de l'absence
1. Mariage du travailleur • Pièce à joindre : acte de mariage	2 jours à choisir par le travailleur dans la semaine où se situe l'événement ou dans la semaine suivante.
2. Mariage d'un enfant du travailleur ou de son conjoint, d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, du père, de la mère, du beau-père, du second mari de la mère, de la belle-mère, de la seconde femme du père, d'un petit-enfant du travailleur. • Pièce à joindre : acte de mariage	Le jour du mariage.
3. Décès du conjoint, d'un enfant du travailleur ou de son conjoint, du père, de la mère, du beau-père, du second mari de la mère, de la belle-mère ou de la seconde femme du père du travailleur. • Pièce à joindre : acte de décès	3 jours à choisir par le travailleur dans la période commençant le jour du décès et finissant le jour des funérailles.
4. Décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, du grand-père, de la grand-mère, d'un petit-enfant, d'un arrière-grand-père, d'une arrière-grand-mère, d'un arrière-petit-enfant, d'un gendre ou d'une belle-fille n'habitant pas chez le travailleur. • Pièce à joindre : acte de décès	Le jour des funérailles. Attention : Le nombre de jours passe à 2 si les personnes citées ci-contre habitent chez le travailleur. • Joindre une composition de ménage
5. Naissance d'un enfant. • Pièce à joindre : acte de naissance	3 jours payés par l'employeur + 7 jours supplémentaires pris en charge par la mutuelle.

Questionnaire pour le calcul de l'impôt en Belgique 2014

Un petit rappel pour tous ceux qui n'ont pas encore rendu le questionnaire relatif à l'impôt en Belgique 2014. Le questionnaire vous a été envoyé début janvier 2014 et pour certains d'entre vous, nous ne l'avons pas encore reçu dûment rempli et signé en retour. Il s'agit d'un document indispensable pour calculer au plus juste le montant de votre retenue d'impôt mensuelle en Belgique.

Merci de nous renvoyer ce questionnaire dans les meilleurs délais.

Sans ces éléments et sans les justificatifs demandés nous serons contraints de vous appliquer le barème «CELIBATAIRE SANS ENFANTS».



Pour toute question, contactez les services administratifs INTERMEAT: jwunderlich@groupe-peace.com ou 00 352 52 30 37.

Actions sociales

Suite à la fermeture prévue du site de production Madrange, des membres du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) qui y travaillaient ont décidé de démissionner.

Nous sommes donc à la recherche de leurs successeurs.

Le CHSCT se réunit au moins une fois par trimestre avec la Direction, le Service QHS et les institutions locales (médecine du travail, inspection du travail et CARSAT). Lors de circonstances extraordinaires comme par exemple un accident ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences graves ou à la demande motivée de deux membres du comité, une réunion dite extraordinaire est organisée.



Votre rôle en tant que membre :

- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs.
- Vérifier, par des inspections et des enquêtes, au respect des prescriptions législatives et réglementaires et à la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées .
- Développer de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information.
- Analyser des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel.



Cette mission vous intéresse?

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante: anicolas@groupe-peace.com



Et qui dit rentrée, dit chèques Cad'hoc ! D'un montant de **16€ par enfant**, ils vous seront distribués par votre Responsable de Site courant août.

Pour pouvoir en bénéficier, nous vous rappelons qu'il faut :



Avoir au moins 1 an d'ancienneté et être présent au 15/12/14,



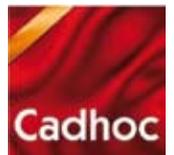
Les enfants doivent avoir entre 3 et 18 ans au 01/09/14,



Ils doivent être à votre charge et l'extrait d'acte de naissance doit avoir été communiqué aux services administratifs,



Concernant les enfants âgés de 17 à 18 ans, un certificat de scolarité sera demandé.



Pour savoir où les dépenser : www.cheque-cadhoc.com ou contactez les services administratifs.

Votre avis nous intéresse!



Comme vous le savez, tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'années, vous recevez un colis contenant généralement des terrines, vins, chocolats et autres douceurs. Afin de se renouveler, le Comité d'Entreprise souhaite avoir votre avis pour répondre au mieux à vos attentes.



Faites-nous part de vos suggestions avant le 1er Août en vous rendant à l'adresse www.groupe-peace.com/colis.html, ou en utilisant le flashcode ci-contre.

Pour ceux qui ne connaissent pas le système, rendez-vous en rubrique High-Tech. 😊



CESATEC

Perspectives d'avenir

Pour CESATEC, le mois de mai a été placé sous le signe de la croissance.

En effet, un nouveau partenariat a été conclu avec le Groupe HELIOS, acteur majeur du marquage routier en France, qui souhaite distribuer les radars pédagogiques de la gamme Previum, notamment en région Bretagne et Rhône-Alpes. Une véritable perspective d'avenir pour CESATEC qui accroît un peu plus, via ce nouveau partenaire, son rayonnement sur le territoire français.

GRUPE HELIOS



Des marques de confiance

ALSTOM

Par ailleurs, l'important client que représente le Groupe Alstom est venu auditer CESATEC afin d'asseoir la qualité de notre société en tant que fournisseur, et ainsi pérenniser la collaboration entre les 2 entités. L'audit s'est bien passé, le représentant d'Alstom ayant été satisfait par le système qualité mis en place. Une perspective d'avenir non négligeable pour CESATEC, avec d'importants chantiers potentiels.

Retrouvez toute l'actualité CESATEC sur www.cesatec.fr

Parc Auto

Le constat amiable



Lors d'un accrochage, que vous soyez responsable ou non, un constat amiable d'assurance doit être **systématiquement rédigé** (même s'il n'y a pas de tiers).

Prenez le temps de bien remplir le constat, dès signature de celui-ci vous ne pouvez plus le modifier et vous pouvez vous retrouver responsable de l'accident à tort.

Le constat doit mentionner les circonstances, les conséquences de l'accident, l'identification de l'autre conducteur impliqué, ainsi que le nom et les coordonnées des témoins.

Enfin, vous devez avertir les services administratifs dans les 24 heures par fax ou e-mail, afin que l'accident puisse être déclaré aux loueurs ou à AXA Assurances (pour les véhicules appartenant à la flotte LEASE PLAN) et nous envoyer rapidement le constat.



Nous vous recommandons la plus grande prudence en cette veille de départs en vacances.



HALTE AUX EXCES DE VITESSE!!

Nous avons constaté une recrudescence de PV pour excès de vitesses, notamment sur la Belgique.

Nous vous rappelons que les autorités Belges exigent à présent que nous fournissions les coordonnées des conducteurs qui ont commis l'infraction. Ceci est valable pour les infractions les plus graves à savoir excès de vitesse > 30km/h ou (20km en agglomération), conduite sous l'emprise de drogue et /ou d'alcool.

La contravention parviendra directement à votre domicile et sera à régler par vos soins.

Nous communiquons assez régulièrement sur ce sujet et notamment sur les risques importants liés aux comportements dangereux au volant. Nous comptons sur une réelle prise de conscience de votre part.



Lorsque nous constaterons 2 infractions graves à la législation, nous nous réserverons le droit de retirer le véhicule de société au contrevenant.



Arrivés depuis quelques mois, les réseaux mobiles 4G permettent l'accès au très haut débit directement avec son mobile. La 4G désigne la 4ème génération de réseaux mobiles. Elle succède à la 3G et permet aux opérateurs d'offrir de nouveaux services avec des débits jusqu'à 10 fois plus rapides.

Les plus

L'augmentation du débit permet de regarder la télévision HD avec son mobile, télécharger de gros fichiers en quelques minutes, faire de la téléconférence HD, surfer sur Internet rapidement, ou accéder à de nouveaux services de vidéo à la demande. La 4G c'est l'ADSL sur son mobile. Plus généralement dans le monde professionnel, on peut considérer que la 4G permet d'emporter son bureau dans son mobile.

La couverture réseau

Chaque opérateur offre des couvertures différentes mais pour chacun basées, pour l'instant, principalement dans les grandes villes. Le déploiement progressif est prévu sur les 10 prochaines années. Les zones non couvertes en 4G, le sont en 3G ou par défaut EDGE.

Les offres

Les forfaits «low cost» se multiplient depuis l'arrivée de Free Mobile. Bouygues Telecom, SFR et Orange proposent des forfaits 4G à des tarifs promotionnels, mais qui pourraient bien augmenter l'année prochaine. Les prix pour un forfait 4G avec mobile subventionné et engagement de 24 mois varient de 34,99€ à plus de 70€ par mois selon la formule choisie. Attention à bien regarder le contenu des offres, qui diffère selon les opérateurs.



Les appareils compatibles

Pour bénéficier de la 4G, il faudra disposer d'un Smartphone (ou d'une tablette) adéquat. On note une cinquantaine de mobiles compatibles. Du côté des tablettes tactiles, les appareils compatibles 4G sont beaucoup moins nombreux sur le marché. D'autres modèles vont très certainement être commercialisés progressivement quand le réseau sera généralisé.

Les marques sont multiples et le choix lié aux infinités avec chacune, mais aussi en fonction des attentes des utilisateurs (taille d'écran, autonomie, design, système d'exploitation). Toutefois, privilégiez les marques connues qui proposent des mises à jour régulières et des bibliothèques d'applications conséquentes. C'est toutes ces applications qui vous feront réellement profiter du très haut débit mobile.



Astuces : les raccourcis clavier

Un raccourci clavier est une combinaison de touches permettant d'ouvrir un programme ou d'activer des fonctions. La plupart des raccourcis clavier nécessitent de garder une ou deux touches appuyées simultanément avant d'en frapper une autre.

• Sélectionner tout le contenu d'un document CTRL + A

Utile en traitement de texte ou sur Internet, c'est le raccourci qu'il faut connaître pour sélectionner l'intégralité d'un texte puis le copier dans un autre document. Ces raccourcis seront vus dans la prochaine lettre Sur Le Vif.

• Enregistrer un document CTRL + S

Pratique à tout moment, ce raccourci permet d'enregistrer votre document et ainsi éviter toute perte de données. Cette méthode évite d'utiliser le menu fichier>enregistrer.

Flashcode Készako?



Avez-vous déjà remarqué ces codes en 2D sur les emballages des produits, les sites Internet, les panneaux d'affichage, les prospectus, ou même dans Sur Le Vif ? Comment ça marche ?

Il suffit de photographier le flashcode avec votre smartphone et celui-ci fait le reste : vous accédez directement à la page web mobile liée à ce flashcode. Au préalable, vous devez avoir installé une application (disponible gratuitement sur vos

bibliothèques d'applications) permettant de lire le code et de le décrypter et ouvrant votre navigateur Internet mobile avec le lien contenu.



Heureux événements



■ Carnet rose

- Jaimy JOURETZ est né le 09 avril 2014,
 - Valentina LALOMIA est née le 22 mai 2014.
- Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents !



■ Carnet blanc

- Betty et Sébastien BAK se sont dit «oui» le 21 juin 2014.
- Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !



Partagez vos heureux événements en envoyant vos faire-parts (naissance ou mariage) pour la prochaine lettre Sur Le Vif: redaction-slv@groupe-peace.com

Site de Production



HARAGUY

Notre client : HARAGUY
Aicirits (France)

Notre équipe :



Le site :



Responsable de site : Luiz HORTA

Effectif moyen : 6 personnes

Type de production : désossage et parage de jambons secs

Volumes hebdomadaires : 7 000 jambons

Espace détente

Vos mots croisés de l'été



La première personne à envoyer les bonnes réponses à l'adresse ci-dessous recevra un cadeau !

jeuconours@groupe-peace.com

1. Dit épaulière, il protège l'intégralité du bras
2. Pour travailler en sécurité, pas question que la lame lui ressemble !
3. Cages pour les couteaux
4. Il est en mailles mais on ne peut pas le porter à la piscine pour cet été
5. Ils en sont membres et font progresser la politique sécurité
6. Dites de sécurité elles protègent le bout des pieds
7. C'est un rdv à ne manquer sous aucun prétexte !
8. Même à un coup, avec lui mon couteau coupe mieux
9. Avec elles, fini les éclats d'os dans les yeux
10. Jaune à ses débuts il redresse le fil
11. Mieux vaut se tourner vers lui pour être soigné
12. La main tenant le couteau est protégée
13. Maladie liée à l'activité professionnelle
14. Une politique sécurité efficace permet de les éviter
15. Il protège le buste
16. Si elles sont bouchées elles sont protégées
17. Et la tête, alouette... reste protégée
18. Les machinistes le savent, elles sont indispensables !

Résultats du jeu concours SLV 50

And the winner is...



Gilles RICHARD
(TRADEVIA)



Il est le premier à nous avoir fait parvenir les 12 bonnes réponses ainsi que celle à la question subsidiaire, et remporte donc la clé USB 8Go. Bravo à lui pour sa rapidité et merci à tous ceux qui ont participé. Votre porte-clé design du Groupe P.E.A.C.E. vous sera prochainement envoyé.

Les réponses étaient:

1-J 2-B 3-D 4-F 5-K 6-H 7-C 8-A 9-G 10-E
11-I 12-L

La réponse à la question subsidiaire était:
«pantacourt de protection en mailles»

tradevia
france

15 rue du Collège
F-57580 REMILLY
Tél.: + 33 3 87 64 67 14
Fax: + 33 3 87 64 68 30

peace groupe

14 rue Lentz
L-3509 DUDELANGE
Tél.: + 352 52 30 37
Fax: + 352 52 30 39

intermeat luxembourg

2 rue Jean Jaurès
L-3402 DUDELANGE
Tél.: + 352 52 30 37
Fax: + 352 52 30 39